

## CONCLUSIONS

par Jean-Paul CHARVET<sup>1</sup>

Les exposés introductifs de Jean-Louis Rastoin et de Sébastien Abis ont souligné – tout comme l'ouvrage collectif dirigé par S. Le Mouël et B. Schmitt (*La dépendance alimentaire de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à l'horizon 2050*, Quae, 2017) – l'ampleur et la croissance continue de la dépendance alimentaire des pays du sud et de l'est du Bassin méditerranéen vis-à-vis des marchés mondiaux, dépendance qui constitue une donnée géopolitique majeure. L'ensemble « Afrique du Nord – Moyen-Orient » qui importait chaque année 30 millions de tonnes de céréales en 1990, 50 millions de tonnes en 2000 et plus de 100 millions de tonnes actuellement pourrait en importer entre 120 et 140 millions de tonnes en 2025 (S. Abis). Cette première zone déficitaire en grains de la planète se trouve à proximité immédiate de l'Europe, ce qui pose sur le plus long terme une question géostratégique de première importance. Pour l'avenir irons-nous vers une globalisation toujours plus poussée ou vers une coopération régionale renforcée? (J.-L. Rastoin).

Dans ce contexte la compétition est devenue de plus en plus vive en Méditerranée entre les grands pays exportateurs de grains, et en particulier entre la Russie et la France. La Russie bénéficie de coûts de production moins élevés et d'une monnaie sujette à des dévaluations. En revanche la France propose des blés dont la qualité est meilleure et mieux suivie et de filières solidement organisées (exposé de Rémi Haquin). La logistique sur laquelle peuvent s'appuyer ces filières s'est améliorée, grâce en particulier à Sénalia (exposé de Gilles Kindelberger). Sénalia est une entreprise prestataire de services logistiques à l'exportation de première importance alors que la collecte réalisée par les adhérents de Sénalia représente aujourd'hui près de 60% de la production céréalière française. L'entreprise propose désormais des solutions logistiques innovantes non seulement dans un pays exportateur comme la France, mais aussi dans des pays importateurs.

Dans un contexte où l'Afrique du Nord constitue un débouché majeur pour les blés français l'exposé d'Omar Bessaoud a présenté la question céréalière en Algérie ainsi que la stratégie commerciale de l'Office Algérien des Céréales, en particulier dans ses relations avec la France. Dans un pays où la progression de la production céréalière demeure handicapée par de fortes contraintes (ressources en terres cultivables et en eau limitées), le recours de l'Algérie aux

---

<sup>1</sup> Membre de l'Académie d'agriculture de France, section10

importations a pris une ampleur considérable : le taux de dépendance céréalière de l'Algérie (pays dont la population est, avec plus de 40 millions de personnes, quatre fois plus élevée qu'en 1961) est désormais supérieur à 70%. Les relations étroites qui existent entre la France et l'Algérie, relations fondées sur les inter-connaissances entre acteurs économiques, sur la proximité géographique et sur une réelle proximité culturelle (dont la langue et la consommation de blé) permettent de comprendre que l'Algérie soit le premier importateur de blé français.

En conclusion J.-P. Charvet a souligné que la géographie des échanges de céréales en Méditerranée était loin de reposer uniquement sur des conditions agronomiques et socio-économiques s'exprimant au travers de coûts de production, même si ceux-ci ont toute leur importance. Cette géographie apparaît également fondée sur la qualité des produits échangés et de la logistique (organisations du transport, du stockage ...) mobilisée ainsi que sur les relations de confiance mutuelle que savent entretenir les acteurs économiques ... et les Etats. Alors que le multilatéralisme apparaît de plus en plus mis à mal et que l'OMC éprouve bien des difficultés pour parvenir à un accord portant sur l'agriculture, des coopérations régionales renforcées constituent sans doute des initiatives à soutenir et à encourager.